



**DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET  
INSTITUTIONNELLES**

Adresse : Maison de l'Université Domitien DEBOUZIE

**AFFAIRE SUIVIE PAR :**

Sophie LAHY

Tél. : 04 72 43 29 89

Fax. : 04 72 43 14 25

Mèl : affaires.juridiques@univ-lyon1.fr

**Désignation du Président du Comité de Coordination des Etudes  
Médicales (CCEM),  
Université Claude BERNARD Lyon 1**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°70-709 du 5 août 1970 ;

Vu les Statuts de l'Université Claude Bernard Lyon 1 ;

Vu le procès-verbal du 8 mars 2016 proclamant les résultats de l'élection de M. Frédéric FLEURY en qualité de Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1 ;

Le Comité de Coordination des Etudes Médicales (CCEM), dans sa séance du 31 août 2016, a désigné M. le Professeur Pierre COCHAT en qualité de Président du CCEM.

Fait à Villeurbanne, le 5 septembre 2016

Le Président de l'UCBL

Frédéric FLEURY